

Jean BESSE

Membre du Comité Directeur du P. S.
Secrétaire fédéral
34 ans
Enseignant au CREPS d'Houlgate
CANDIDAT DÉPUTÉ

Gilbert HUREL

Conseiller Municipal de Trouville
41 ans - Marié - 2 enfants
Conseiller pédagogique
CANDIDAT SUPPLÉANT

UNION DE LA GAUCHE

Electrices, Electeurs,

Je remercie les électrices et les électeurs qui ont porté leurs voix sur mon nom au 1er tour.

Ministre du gouvernement sortant, M. d'ORNANO est minoritaire dans la circonscription.

La Gauche a franchi le seuil des 45 %. La victoire est maintenant possible. L'accord signé le 13 mars par les trois partis de Gauche confirme leur engagement unitaire sur le programme de gouvernement. C'est donc au coude à coude que nous abordons le 2e tour pour l'emporter et appliquer une politique nouvelle.

Avec ceux qui ont déjà choisi les candidats de l'Union de la Gauche nous allons poursuivre l'action commune. Aucune voix ne doit manquer. Il nous faut en gagner de nouvelles. Sans être d'accord sur l'ensemble de notre programme, de nombreux électeurs doivent nous rejoindre : tous ceux qui refusent le candidat de l'argent, des privilèges, de la soumission des intérêts de notre pays à des puissances extérieures.

Notre action s'inscrit dans le respect des libertés, dans la volonté de les étendre et d'en garantir l'exercice.

Dimanche, votez pour le changement, assurez le succès du Candidat de l'Union de la Gauche

Besse

Jean BESSE

Le Parti communiste et son candidat J.L. FOUQUE appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 mars à rassembler leur suffrages le 19 mars sur Jean BESSE devenu le candidat d'union de la gauche.

J.L. FOUQUE.

Le Mouvement des Radicaux de Gauche et son candidat Michel Moles, appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 Mars, à rassembler leurs suffrages le 19 Mars sur Jean Besse, devenu le Candidat d'Union de la Gauche.

DÉCLARATION DES 3 PARTIS SIGNATAIRES DU PROGRAMME COMMUN

Pour la première fois depuis plus de trente ans, les Françaises et les Français viennent d'apporter en majorité leurs suffrages à la Gauche. C'est le fait dominant du premier tour des élections législatives...

Les partis de Gauche affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune sur un Programme Commun pour un gouvernement commun de la Gauche. La première tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles...

REVENUS

Dès les premiers jours de son installation, il décidera la fixation du SMIC à 2 400 F pour 40 heures de travail hebdomadaire ; le relèvement des allocations familiales — avec versement dès le premier enfant — de 50 % d'ici le 1er janvier 1979, et d'au moins la moitié de ce montant dès le mois d'avril ; la fixation à 1 300 F du minimum vieillesse et de l'allocation pour handicapés adultes ; une revalorisation de 15 % en moyenne des retraites et pensions ; la fixation des allocations minimales de chômage à deux tiers du SMIC quand le chômeur est le seul salarié de la famille et à 50 % dans les autres cas, y compris pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Ces mesures seront assorties, en fonction des besoins, d'un allègement des charges pour les petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et, d'une manière générale, des industries de main-d'œuvre.

EMPLOI

Dans le même temps, le gouvernement prendra les dispositions pour que s'engage une négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la hiérarchie. Dans cette négociation, il préconisera : une hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires ; le retour rapide aux 40 heures en 5 jours ; l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ; la suppression des discriminations qui frappent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés ; la création de 500 000 emplois nouveaux, dont 210 000 dans le secteur public, la première année ainsi que toutes autres mesures visant à faire reculer le chômage.

AGRICULTEURS

Une négociation sera engagée avec les organisations agricoles en vue d'assurer la garantie et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles familiaux grâce à la fixation de prix à la production tenant compte de l'évolution des charges d'exploitation, à la lutte contre la spéculation foncière, et à la discussion avec nos partenaires d'une nouvelle politique agricole commune.

RETRAITE ET SECURITÉ SOCIALE

Le gouvernement soumettra au Parlement, dès sa première session, des projets de lois et dispositions budgétaires concernant : l'abaissement de l'âge ouvrant droit à une retraite avec pension complète à 60 ans en règle générale et à 55 ans pour les femmes et les travailleurs occupant un emploi pénible ; la cinquième semaine de congés payés ; l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale ; l'action en faveur du logement social ; une politique équitable des loyers et des charges locatives ; la démocratisation de l'enseignement et le développement de la formation permanente ; une juste indemnisation pour les rapatriés.

ENVIRONNEMENT

Des initiatives seront prises et des moyens dégagés afin de donner l'impulsion à une politique hardie de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

LES MOYENS

La réalisation et la poursuite efficace de cet indispensable effort social exigent que soient appliquées les réformes qui en fourniront les moyens économiques, financiers et politiques indispensables. Il s'agit notamment des nationalisations du secteur bancaire et financier et des groupes industriels qui seront soumises au Parlement dès sa première session ; de l'indexation de l'épargne ; de la réforme de la fiscalité comportant en particulier la création d'un impôt sur les grandes fortunes et d'un impôt sur le capital des sociétés ; de l'élaboration d'un plan démocratique de développement ; de la mise en route de politiques nouvelles en matière industrielle, agricole, maritime, d'aménagement du territoire et d'échanges extérieurs.

LIBERTÉS NOUVELLES

L'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations, les mesures pour l'égalité des femmes dans tous les domaines et favorisant l'évolution des mentalités, la décentralisation des pouvoirs notamment par l'élection d'assemblées régionales au suffrage universel à la proportionnelle et la suppression des tutelles sur les communes, feront l'objet de mesures rapidement engagées. Les trois partis attachent une importance particulière à la garantie et à l'extension des libertés individuelles et collectives...

INDÉPENDANCE DU PAYS

Le gouvernement prendra toutes les initiatives appropriées en vue de **garantir l'indépendance du pays,** d'assurer le développement de la coopération de la France dans le Marché commun ainsi qu'avec tous les pays qui le souhaitent, de progresser dans la voie du désarmement général.

Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de Gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'Union de la Gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

votez Jean BESSE

CANDIDAT DE L'UNION DE LA GAUCHE

R. LE BRUN - CAEN